

## Jean-Baptiste André Godin à Marie Drouin, 30 août 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 2 p. (319r, 320v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Marie Drouin, 30 août 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49693>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [30 août 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Drouin, Marie \(1849?-1890\)](#)

Lieu de destination Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Godin explique à Marie Drouin que Champury n'a pas inséré dans le journal *Le Devoir* l'article qu'elle avait envoyé pendant la session du Conseil général de l'Aisne en raison de l'espace qu'il occupait. Il l'assure que le journal publiera ses articles toutes les fois qu'ils rentreront dans l'économie du journal ; il lui indique qu'elle aurait pu plus utilement leur envoyer des comptes rendus du congrès des femmes ; Il la prie de ne pas se sentir blessée si l'un de ses articles n'est pas publié parce que le sujet traité manque d'importance ou, comme dernièrement, qu'il ne mérite pas trois colonnes du journal.

Notes Lieu de destination : l'index du registre indique « 24 rue Cail, Paris 43 rue de la Butte Chaumont ». La rue de la Butte-Chaumont n'a pu être identifiée.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Articles de périodiques](#)

Personnes citées [Champury, Édouard \(1850-1890\)](#)

Événements cités [Congrès international du droit des femmes \(25 juillet-9 août 1878, Paris\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Guise 30 Août 78

Mademoiselle,

Muillez bien croire que je suis incapable de vous en parler pour le sujet que vous me rappeliez. Si M. Champfèry n'a pas fait insérer votre dernier article, arrêté pendant que j'étais retenue au conseil général de l'Aisne, c'est qu'il a craint que cet article n'empêtrait dans le journal trop d'espace pour le sujet qui y est traité. Je suis de son avis sur ce rapport.

Croyez bien que je prêterai avec satisfaction

mes articles toutes les fois qu'ils nous paraîtront tenir dans l'économie du journal. Aussi, il semble que vous ayez pu plus utilement nous emmener des comptes rendus sur le congrès des femmes.

Mais il me faut pas que vous précisiez nous trouver bête de ce que le "Désir" n'acceptera pas nos articles quand il trouvera que le sujet traité manque de la valeur qui peut lui mériter l'attention de nos lecteurs.

C'est un peu ce qui a lieu pour l'article dont vous m'entretenez, article

à une heure.

qui peut faire le sujet  
d'une petite nouvelle,  
mais ne m'ôte pas  
d'occuper trois colonnes  
du "Désair".

Veuillez agréer,  
Mademoiselle, l'assurance  
de mes meilleures senti-  
ments.

Godinot